

Règlement du jeu « Ma vue Mes lunettes - Varilux series »

Article 1 : Organisation

La société Essilor France, filiale de ESSILOR INTERNATIONAL – Compagnie Générale d'Optique, SA au capital de 38.645.909,64 € Euros, immatriculée au RCS de Créteil sous le numéro B 712 049 618, organise un Jeu gratuit et sans obligation d'achat « Varilux Series » du 2 juin au 31 juillet 2014, accessible ici : www.mavuemeslunettes.fr

Article 2 : Participation

Ce Jeu est gratuit et sans obligation d'achat et est réservé aux personnes majeures résidentes en France métropolitaine (y compris la Corse, hors DOM et TOM), à l'exclusion du personnel des sociétés organisatrices et de leurs familles.

La participation est limitée à une seule par personne (même nom, même prénom, même adresse). Elle est strictement nominative et le joueur ne peut en aucun cas jouer pour le compte d'autres participants.

Toute personne qui souhaite participer au Jeu gratuit et sans obligation d'achat devra se connecter sur le site internet de l'opération www.mavuemeslunettes.fr.

Pour les internautes souhaitant participer :

Ceux-ci devront répondre à un quiz de quelques questions.

S'inscrire ensuite, en remplissant les champs relatifs aux informations personnelles, et leur adresse e-mail.

Puis sélectionner dans la liste affichée, un opticien participant à l'opération.

Dès lors, leur participation sera enregistrée. Les participants découvriront immédiatement s'ils ont gagné ou perdu.

Tout formulaire de jeu non validé, incomplet, illisible, envoyé après la date limite ou sous une autre forme que celle prévue sera considéré comme nul.

Article 3 : Dotation du concours



20707779

Ce jeu comporte les dotations suivantes :

Lot 1 à 5 : 5 coffrets Relais & Châteaux Création n °17 d'une valeur unitaire de 645€ TTC

Lot 6 à 30 : 25 bracelets connectés Withings Pulse O2 d'une valeur unitaire de 119,90€ TTC

Lot 31 à 70 : 40 cours de cuisine « Techniques de chef » d'une valeur unitaire de 76€ TTC

Lot 71 à 170 : 100 capteurs intelligents Flower Power d'une valeur unitaire de 43,10€ TTC

Lot 171 à 370 : 200 batteries de secours personnalisées aux couleurs de l'opération d'une valeur unitaire de 10€ TTC

Article 4 : Définition des gagnants et attribution des lots

En cas de gain, les participants en seront immédiatement informés sur le site. Ils recevront également un email le leur confirmant.

Les lots seront livrés directement chez les opticiens participant à l'opération.

Les gagnants recevront un 2^{ème} email les informant de la disponibilité de leur lot chez leur opticien. Ils pourront, dès lors, imprimer le justificatif de gain et se rendre chez leur opticien pour réceptionner leur lot.

Les gagnants ayant joué entre le 2 et le 30 Juin 2014 recevront cet email courant Juillet 2014.

Les gagnants ayant joué entre le 1^{er} et le 31 Juillet 2014 recevront cet email début Septembre 2014.

Il est indiqué qu' à défaut d'avoir réclamé leur lot dans le délai de 2 mois après envoi par Essilor de l'email de disponibilité du lot, les gagnants se verront purement et simplement déchus de leur lot.

Les lots attribués ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un échange contre des valeurs en monnaie ou devises, d'autres lots (même de valeur inférieure), ou toutes autres contreparties de quelques natures que ce soient.

La responsabilité de la société Essilor France ne pourra être engagée quant aux délais d'acheminement du lot ou à leur état à la livraison.

La responsabilité de la société Essilor France ne pourra être engagée sur la qualité des lots offerts.



La liste des gagnants sera confiée à Maître HAUGUEL Huissier de Justice, 14, rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 PARIS qui validera celle-ci.

Article 5 : Règlement

Le règlement peut être consulté dans son intégralité et pendant toute la durée du Jeu gratuit et sans obligation d'achat, auprès de la S.C.P. HAUGUEL & SCHAMBOURG Huissiers de Justice Associés – 14, rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 PARIS ainsi que sur le site Internet dédié à l'opération www.mavuemeslunettes.fr.

Article 6 : Responsabilité

L'organisateur se réserve la possibilité, si les circonstances le justifient, d'annuler, reporter, écourter ou modifier le Jeu gratuit et sans obligation d'achat, ou encore de remplacer un lot par un autre lot de même valeur, sans que sa responsabilité ne soit engagée de ce fait. La société Essilor France décline toute responsabilité en cas de dysfonctionnement de force majeure affectant le bon déroulement du jeu.

Article 7 : Litiges

La participation à ce Jeu gratuit et sans obligation d'achat implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Le présent règlement est soumis à la loi française.

Toute difficulté d'application ou d'interprétation du présent règlement sera souverainement tranchée par la S.C.P. HAUGUEL & SCHAMBOURG Huissiers de Justice Associés – 14, rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 PARIS.

Aucune contestation ne sera prise en compte passé un délai de deux mois après la clôture du Jeu gratuit et sans obligation d'achat.

Article 8 : Gratuité

Les frais occasionnés par la participation au Jeu gratuit et sans obligation d'achat peuvent être remboursés selon les modalités ci-dessous :



Les participants désireux de consulter le règlement du Jeu gratuit et sans obligation d'achat dans son intégralité et qui en auront au préalable fait une demande écrite à la S.C.P. HAUGUEL & SCHAMBOURG Huissiers de Justice Associés – 14, rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 PARIS, accompagnée d'une enveloppe dûment timbrée à leur adresse, ou toute adresse de leur choix, pour la réponse ; pourront demander le remboursement intégral des frais postaux occasionnés par cette demande.

Le remboursement interviendra après vérification du bien-fondé de la demande et notamment de la conformité des informations contenues dans la lettre de demande de remboursement.

Après cette vérification, le remboursement interviendra, par chèque adressé dans les 60 jours de la réception de la demande.

Article 9 : Promotion

Les gagnants autorisent par avance la société Essilor France, dans le cadre d'une éventuelle utilisation à des fins promotionnelles, publicitaires ou autres, à publier leur nom et adresse et le cas échéant à reproduire leur nom, prénom, photographie sur tous documents publicitaires ou promotionnels liés à l'opération « Ma vue Mes lunettes – Varilux Series », quel qu'en soit le support, le format et le mode de diffusion, sans que cette reproduction n'ouvre droit à une quelconque demande d'autorisation, d'indemnisation ou de rémunération.

Article 10 : Loi informatique et libertés

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, les participants au Jeu gratuit et sans obligation d'achat disposent d'un droit d'accès et de rectification aux informations les concernant communiquées à la société Essilor France dans le cadre du Jeu gratuit et sans obligation d'achat.

Les participants peuvent exercer ce droit, et/ou s'opposer à ce que les dites données soient cédées à des tiers, par demande écrite adressée à la S.C.P. HAUGUEL & SCHAMBOURG Huissiers de Justice Associés – 14, rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 PARIS.

